



ERMES Parcours de RVA – Retour Volontaire Assisté pour migrants

**PROGETTO
ERMES**

PERIODE: février 2014 - juin 2015

DESTINATAIRES: 80 citoyens étrangers provenant du Maroc, de la Tunisie et de l'Albanie

ZONE D'INTERVENTION EN ITALIE: Emilia Romagna, Lazio et Umbria

OBJECTIF: l'objectif spécifique est de promouvoir des parcours intégrés individuels ou familiales de réintégration socio-économique pour 80 citoyens étrangers originaire du Maroc, de la Tunisie et de l'Albanie, à travers un modèle systémique qui assiste le bénéficiaire à partir du pre-départ jusqu'à la réintégration au pays d'origine, en développant des synergies et des réseaux de collaboration entre les organisations et les institutions publiques et privées qui travaillent dans les pays d'accueil et aux dans les pays d'origine, avec le but d'assurer la durabilité du parcours de retour.

ACTIVITE PREVUES

Le projet prévoit 5 macro-activités et une phase préliminaire d'étude sur les pays de retour utile à orienter les parcours de retour.

A1 – On prévoit une campagne d'information et sensibilisation réalisés auprès des réseaux et des associations de migrants, des institutions publiques spécifiques de référence, des institutions locales, des entreprises du territoire.

A2 – Pour les immigrés intéressés au RVA, on organisera un système de prise en charge qui opérera, d'une façon intégrée et systémique, avec les services de consultation sociale, légale, de formation, d'orientation et de soutien psychologique. On réalisera des entretiens par des opérateurs sociaux et, si nécessaire, par des médiateurs linguistiques et culturels. A partir des éléments qui émergent pendant les entretiens, on identifiera un plan de formation/orientation personnalisé pour chaque candidat. Pour ceux qui décident de monter une micro entreprise on offrira assistance sur la création d'entreprise, business plan, stratégies de marketing, tandis que à ceux qui optent pour un travail salarié on fournira assistance sur le bilan des compétences et rédaction du CV.

A3 – A la fin du parcours de formation/orientation, l'opérateur et le bénéficiaire développeront d'une façon partagée un plan de réintégration, qui pourra prévoir, entre autres et selon les besoins, la couverture des couts de logement pour les premiers 6 mois ; la fréquence aux cours de formation professionnelle ; l'achat des premiers équipements nécessaires pour le montage de la micro entreprise. On prévoit, pour chaque bénéficiaire, une subvention de réintégration de 2.000 euros, fourni comme biens et services après le retour au pays d'origine.

A4 – Assistance au départ, préparation des documents de voyage, achat des billets, organisation du voyage, envoi des bagages, complètement des procédures requises pour le RVA et accompagnement à l'aéroport. On prévoit une subvention de premier accueil de 150 euros. Pour les cas qui le demandent, on prévoit assistance et accompagnement sanitaire pour des problèmes particuliers de santé. TOUS LES DEPARTS DOIVENT ETRE REALISEE AVENT LE 31/12/2014

A5 – Réalisation et suivi du plan de réintégration aux pays d'origine. Une fois rentré, le bénéficiaire sera assisté dan la réalisation du plan de réintégration socio-économique élaboré en Italie.

CONTACTS

CIES ONLUS (www.cies.it)

Via Merulana 198, Roma

+39 0677264611

v.brattelli@cies.it / l.barattelli@cies.it

COOPAS (www.coopas.it)

Via Cartiera146, Borgonuovo di Sasso Marconi


+39.0516781170/+39.3357787464

ermesritorno@coopas.it

projet cofinacé par

Fond Européen pour le Retour
2008-2013
Projet FR - Action 3 - Programme annuel 2013 - ERMES - PROG-104970



	VIRTUS ITALIA ONLUS (www.virtusitalia.it) Via Donato Menichella 146, Roma +39.0641200952/+39.3397511959	CEFA (www.cefaonlus.it) Via Lame 118, Bologna +39.051520285 a.fanti@cefaonlus.it
ermesritorno@virtusitalia.it		